

Avis n° 2023/02
relatif à l'accréditation de l'École européenne de chimie,
polymères et matériaux de Strasbourg
de l'université de Strasbourg
à délivrer un titre d'ingénieur diplômé

Établissement / École

Nom :	Université de Strasbourg École européenne de chimie, polymères et matériaux de Strasbourg
Sigle :	ECPM
Type :	Public
Académie :	Strasbourg
Sites de l'école :	Strasbourg
	Sous tutelle du ministère chargé de l'enseignement supérieur

Données certifiées

Le détail des données décrivant l'école (conditions d'admission, droits d'inscription, etc.) est consultable sur **la fiche des données certifiées par l'école** mise à jour annuellement sur le site de la CTI : <https://www.cti-commission.fr/accreditation>

Suivi des accréditations précédentes

Avis n° 2016/01-03

Objet de la demande d'accréditation

Catégorie PE (Périodique, renouvellement d'accréditation) :

Ingénieur diplômé de l'École européenne de chimie, polymères et matériaux de Strasbourg de l'université de Strasbourg, en formation initiale sous statut d'étudiant

Catégorie NF (Nouvelle formation, première accréditation) :

Ingénieur diplômé de l'École européenne de chimie, polymères et matériaux de Strasbourg de l'université de Strasbourg, spécialité écologie industrielle des matériaux polymères, en formation initiale sous statut d'apprenti

- Vu le code de l'éducation et notamment les articles L642-1 et R642-9 ;
- Vu la demande présentée par l'École européenne de chimie, polymères et matériaux de l'université de Strasbourg ;
- Vu le rapport établi par Isabelle AVENAS-PAYAN (membre de la CTI, rapporteure principale), Agnès SMITH (experte auprès de la CTI, co-rapporteure), Michel ANDRIEUX (expert auprès de la CTI), Charles PINTO (expert international auprès de la CTI), Kilian BONASTRE (expert élève-ingénieur auprès de la CTI), présenté en assemblée plénière de la CTI le 14 février 2023 ;

L'assemblée plénière a statué comme suit :

Avis favorable de la Commission des titres d'ingénieur

Renouvellement de l'accréditation de l'école pour délivrer le titre suivant	Voie de formation	À compter de la rentrée universitaire	Jusqu'à la fin de l'année universitaire	Durée d'accréditation
Ingénieur diplômé de l'École européenne de chimie, polymères et matériaux de Strasbourg de l'université de Strasbourg	Formation initiale sous statut d'étudiant	2023	2027-2028	maximale

Première accréditation de l'école pour délivrer le titre suivant	Voie de formation	À compter de la rentrée universitaire	Jusqu'à la fin de l'année universitaire	Durée d'accréditation
Ingénieur diplômé de l'École européenne de chimie, polymères et matériaux de Strasbourg de l'université de Strasbourg, spécialité écologie industrielle des matériaux polymères	Formation initiale sous statut d'apprenti	2023	2025-2026	restreinte

La Commission valide le processus VAE mis en place dans l'école.

La Commission valide le dispositif du contrat de professionnalisation mis en place dans l'école.

Cet avis s'accompagne des recommandations suivantes :

Pour l'établissement

- Valider le contrat d'objectifs et de moyens de l'école dans les délais prévus.

Pour l'école

- Renforcer le service qualité de l'école avec du personnel propre à l'école ;
- Systématiser l'évaluation de tous les enseignements ;
- Transcrire les notes des élèves internationaux en double diplôme afin de les harmoniser avec celles de leur établissement d'origine ;
- Renforcer les enseignements des technologies du numérique, les évaluer et leur attribuer des crédits.

Pour la formation sans spécialité

- Doubler le nombre d'heures d'enseignements effectuées par des vacataires issus du monde socio-économique afin de se mettre en conformité avec R&O.

Pour la spécialité écologie industrielle des matériaux polymères

- Renforcer la communication sur les besoins et l'intérêt de cette nouvelle spécialité sous statut d'apprenti.

Le label européen pour les formations d'ingénieur **EUR-ACE®, niveau master**, est attribué aux diplômés suivants :

Intitulé du diplôme	À compter de la rentrée universitaire	Jusqu'à la fin de l'année universitaire
Ingénieur diplômé de l'École européenne de chimie, polymères et matériaux de Strasbourg de l'université de Strasbourg	2023	2027-2028

Avis délibéré en séance plénière à Paris, le 14 février 2023.

Avis approuvé en séance plénière à Paris, le 14 mars 2023.



La présidente
Elisabeth CREPON